

Pics / PFCs / services de la DT

Du jamais vu !...

la direction technique liquide une équipe complète de techniciens !

On pensait avoir tout vu à la Poste : les réorganisations, les fermetures de centres avec reclassement à la clé, l'utilisation massive de l'intérim, le recours à la sous-traitance...

Mais là, ça dépasse l'entendement : l'équipe de 10 techniciens de la maintenance de la Pic de Dijon se voit retirer toute son activité à compter du 6 novembre et une société privée reprend tout le boulot ! Au CHSCT du 6 septembre, le document présenté est explicite : « *La maintenance de l'ensemble du parc machine (TOP, TPF, MTP et TTF) de la Pic est confiée à un sous-traitant* » !

Des explications inadmissibles !

La direction met en avant la « *lenteur d'acquisition de compétence* ». Or, si 6 techniciens n'ont intégré l'équipe qu'en 2016, nos collègues commençaient à acquérir ces fameuses compétences, malgré le manque de formation ! Et, ce, dans des conditions difficiles : le technicien animateur et l'encadrant sont partis courant 2017 du fait des mauvaises conditions de travail. Mais à cette date, la décision est déjà prise. La direction reconnaît même un besoin de deux positions supplémentaires en jour !

Mais qui est responsable de cet état de fait ? Car la direction ne peut se contenter d'invoquer des difficultés à recruter en interne. Qu'est-ce qui empêche un recrutement externe ? Rien ! Qu'est-ce qui empêche d'accélérer les formations nécessaires ? Rien ! Pourquoi n'y-a-t-il aucune anticipation dans les recrutements alors qu'on sait très bien que l'acquisition des compétences sur la maintenance industrielle prend des mois ?

Une liquidation à la serpe !

La méthode est aussi brutale que la décision elle-même. La décision de la direction est prise en plein été et la suite est aussi du "jamais vu". Qu'on en juge :

- les CHSCT et comité technique sont informés les 6 et 7 septembre ("semaine 36" comme dit le document) pour une mise en place au 6 novembre !,
- mais, en "semaine 29" (7 semaines avant !), est déjà organisée une « *réunion d'échange avec l'équipe industrielle* » et la hiérarchie. Tout est déjà bouclé !
- dès la "semaine 28" (8 semaines avant !), les « *entretiens individuels avec le CTO* » débutent,
- le comité technique aurait être consulté (et non informé) avec vote à l'appui et présentation des mesures de reclassement en détail. En lieu et place, la direction annonce sa méthode pour priorisation le reclassement des agents (un barème de point mixant ancienneté, notation et charges de famille). Et, hop, circulez, y'a rien à voir !...

Et enfin, il faut être assis : à la première réunion du 21 juillet organisée sur cette question, SUD n'est pas convié pour une raison qui mérite d'être connue. D'après la direction, il s'agit d'une commission de suivi de l'accord sur les régimes de travail ! Alors qu'on est en train de virer les collègues...

Il n'est pas question de laisser tomber nos collègues.

SUD-PTT va tout faire pour défendre les droits des techniciens !